



INTEGRER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LES OPERATIONS DE FUSION ACQUISITION

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le risque lié aux opérations de M&A dans le contexte Sapin 2
- ✓ Sécuriser les opérations de M&A en mettant en œuvre des techniques de détection des risques et de remédiation
- ✓ Savoir insérer des clauses anticorruption dans les projets d'accord
- ✓ Mettre en œuvre les premières mesures post fusion ou acquisition

1. De la recherche de la cible à la signature des premiers accords (9h30-11h)

- Le compliance officer, membre à part entière de l'équipe en charge de l'opération - Formaliser son rôle et ses missions
- Les due diligences de premier niveau
- Les premiers constats

Cas pratique: formaliser le rôle du Compliance officer et son accès à l'information

2. « les » Due diligences, le traitement des alertes et les remédiations (11h - 13h)

- Le questionnaire de Due diligence
- Identifier les risques et proposer des mesures de remédiation

Cas pratique: Elaborer un questionnaire de due diligence, traiter les réponses

3. Contrats, accords et Pactes (14h-15h30)

- La négociation des clauses relatives à la Compliance dans le contrat

d'acquisition – l'introduction de conditions suspensives

- L'intégration des sujets compliance dans vos pactes d'actionnaires

4. La mise en œuvre des clauses de compliance – premières mesures post closing (15h30 -17h)

- l'audit interne de la cible
- la mise en place du dispositif

Cas pratique final

Formation dispensée par **deux expertes** aux pratiques complémentaires : droit des affaires et Direction Ethique & Compliance de grands groupes internationaux

7h en distanciel

1000 Euros HT / participant

Public : Directions juridiques, Compliance, Audit ou Fusions acquisition

Prérequis : Aucun

Dates des prochaines formations :

Les 21 janvier et 7 avril 2022

Contact inscriptions :

Contact@forma-droit.fr

Clôture des inscriptions 48h avant la date de formation